[Texte

## EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Thursday, May 14, 1970

The Chairman: Gentlemen, before we hear the group from the Canadian Dental Association, and I will ask the indulgence of these witnesses, may I ask you if it would be possible to finish Bill C-4. We have, I understand, four clauses that were not passed last Tuesday night. The Minister is leaving Sunday for a week. I do not know your feeling on this, but I would be very satisfied if we could report Bill C-4 to the House of Commons as soon as possible because this Bill has been before the Committee for quite a while. Then we could spend all our time considering the White Paper on Tax Reform.

Mr. Leblanc (Laurier): Do you mean, Mr. Chairman, it would be a good move to go back to Bill C-4 to try to complete our work on Bill C-4 because, as you just mentioned, that Bill has been dragging for quite a long time in our Committee? There were many amendments put forward and there are only four left. I am sure we can come to a final decision on the four that are left before we hear the other witnesses.

The Chairman: Are there any other comments, gentlemen? Mr. McCleave.

Mr. McCleave: I think my colleague is at the rear of the room, but I believe he had one to present, as well. I do not know if that is included in the four Mr. Leblanc mentioned.

The Chairman: Yes, sir. If my notes are correct four clauses were stood, but we have found amendments to only three. I understand old Clause 11 renumbered 12 was stood, old Clause 12 renumbered 13 was stood, old Clause 19 renumbered 20 was stood and old Clause 22 renumbered 23 was stood. I will ask our Clerk if he will...

Mr. Kaplan placed two amendments before the Committee, one to what was known in the Bill as Clause 22 which now will be renum[Interprétation]

## TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le jeudi 14 mai 1970

Le président: Messieurs, avant d'entendre l'autre groupe de l'Association dentaire canadienne, je vais demander à ces témoins de bien vouloir être patients. Nous serait-il possible maintenant de terminer l'étude du Bill C-4. Nous avons quatre articles qui n'ont pas été acceptés mardi dernier, et le ministre doit quitter Ottawa dimanche et il sera absent pendant une semaine. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais moi je pense que ce serait excellent de pouvoir faire rapport du Bill C-4 à la Chambre des communes aussitôt que possible car ce projet de loi est à l'étude par le Comité depuis longtemps. Nous pourrions donc consacrer tout notre temps à l'étude du Livre blanc sur les propositions de réforme fiscale.

M. Leblanc (Laurier): Monsieur le président, voulez-vous dire que ce serait une bonne chose de revenir au Eill C-4 et de terminer notre travail sur les divers articles du bill parce que, comme vous venez de le mentionner, ce bill a traîné au Comité depuis un certain temps? Plusieurs amendements ont été présentés et il n'en reste que quatre à étudier. Je suis persuadé que nous pourrions arriver à une décision définitive sur ces quatre amendements avant d'entendre les autres témoins.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires, messieurs? Monsieur McCleave.

M. McCleave: Je pense que mon collègue qui se trouve au fond de la salle avait aussi un amendement à présenter. Je ne sais pas s'il est inclus dans les quatre amendements dont monsieur Leblanc a parlé.

Le président: Oui, monsieur. Si mes notes sont justes, quatre articles ont été réservés et nous avons des amendements sur trois articles. L'ancien article 11 renuméroté n° 12 a été réservé. L'ancien article 12 renuméroté n° 13 a été réservé. L'ancien article 19 renuméroté n° 20 a été réservé, et l'ancien article 22 renuméroté n° 23 était également réservé.

Je vais inviter notre greffier de bien vouloir procéder.

M. Kaplan a présenté deux amendements au Comité. Il y en a un qui était à l'article 22 et qui est devenu l'article 23. Messieurs, j'ai